



Communiqué de presse

Aménagement de liaison RD 205 (Spernot) RD 112 (Kergaradec)



Le Préfet du Finistère a décidé d'ouvrir du 29 février au 30 mars 2012, les enquêtes publiques relatives au projet de voie de liaison nord entre le Spernot et Kergaradec.

Un nouvel itinéraire au nord de l'agglomération

La nouvelle liaison entre Kergaradec et le Spernot viendra renforcer le maillage urbain au nord de l'agglomération brestoise, contribuant à assurer une circulation fluide et sécurisée entre l'est et l'ouest, en lien avec la nouvelle ligne de tramway.

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-océane.fr



Sur 4,5 km, le nouvel itinéraire s'appuie sur 2 km de voies existantes réaménagées, et nécessite la création de 2,5 km de voies nouvelles. Un rond-point tous les 800 mètres permettra d'assurer fluidité de circulation et sécurité des points d'échange.

La voie nouvelle comportera dans sa partie ouest une section limitée à 50 km/h en agglomération, avec trottoirs et bandes cyclables sur chaussée et dans sa partie Est, une section périurbaine limitée à 70 km/h, avec voie verte sécurisée et bidirectionnelle pour les piétons et les vélos.

En interconnexion avec le Tramway et son parking relai à l'est, la voie nouvelle assure un libre choix du mode de déplacement sur l'itinéraire (Tram, transports en communs, voitures, vélos, piétons).

Des objectifs multiples

Outre la desserte des nouveaux quartiers de Lambézellec nord à proximité du centre-ville, en particulier la ZAC de Messioual (à terme 650 logements), la nouvelle liaison assurera une fluidité de trafic garantissant le maintien des conditions d'accès aux grands pôles d'activité de l'ouest de l'agglomération (technopôle, pôle santé cavale Blanche, pôle Marine, ..).

La répartition des trafics entre le boulevard de l'Europe et la nouvelle liaison permettra, à terme, la requalification urbaine du boulevard de l'Europe, la sécurisation de l'itinéraire pour les piétons et deux roues notamment et l'amélioration des transports en commun sur cet axe.

Insertion urbaine, paysagère et environnementale

Le confort des riverains et la sécurité des usagers a été pleinement prise en compte. Ainsi les risques de nuisances sonores pour les riverains proches seront totalement résorbés par des merlons de terre encadrant la voirie.

La sécurité des carrefours sera améliorée et la vitesse maîtrisée par l'aménagement de ronds-points afin de garantir une circulation apaisée.

Le choix de réaménagement de près de 2 km de voirie existante limite les emprises sur les terres agricoles.

Les importantes mesures environnementales (4 M€) prévues permettront de rétablir des fonctionnalités écologiques aujourd'hui perdues (remise à ciel ouvert de cours d'eau et réhabilitation d'anciennes zones humides remblayées).

L'acquisition des 13 hectares, que constitue le vallon du Restic au nord de Loscoat, permettra de consolider et pérenniser un espace naturel de proximité, de détente et de balade au bénéfice des quartiers de Marrégués et du Restic.

Ces mesures assurent un bilan écologique global équilibré et permettent de conforter et pérenniser la biodiversité en ville.

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr



Une longue élaboration, toujours en concertation



Depuis les réunions publiques, les expositions et le recueil de l'avis du public qui se sont déroulées à Lambézellec et Gouesnou, fin 2008 et courant 2009, la concertation permanente a permis d'affiner le projet, d'optimiser son tracé, d'améliorer l'intégration paysagère et environnementale, ou encore le traitement des cheminements piétons.

La présente enquête publique présente conjointement les dossiers relatifs à quatre procédures distinctes, conformément aux lois du Grenelle Environnement, afin de faciliter la prise de connaissance globale par le public.

- ✓ Enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique avec incidences potentielles sur l'environnement (ex enquête type Bouchardeau),
- ✓ Autorisation au titre des incidences potentielles sur l'eau et les milieux aquatiques (Code de l'environnement),
- ✓ Classement/déclassement de route départementale (code de la voirie Routière),
- ✓ Enquête parcellaire pour déterminer avec précision les parcelles concernées par le projet.

Cette enquête publique sera à nouveau l'occasion pour le public de s'exprimer sur le projet maintenant défini.

Le Tribunal administratif de Rennes saisi par la préfecture du Finistère a nommé une commission d'enquête composée de 3 commissaires enquêteurs, chargée de recueillir l'avis du public et d'apprécier l'intérêt général du projet.

A l'issue de l'enquête publique, et en fonction des conclusions de la commission d'enquête, les travaux pourraient commencer dès 2013 par la réalisation du barreau fonctionnel entre le Sprenot et Messioual.

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr



Le projet en Bref

- Projet retenu au titre du Contrat de territoire Conseil général du Finistère/Brest métropole océane 2009-2014 pour améliorer l'accessibilité du territoire.
- Coût des travaux : 14,7 M€ TTC, dont 4,15 M€ TTC de mesures d'accompagnement et d'intégration environnementales et 0,9 M€ TTC d'acquisitions foncières
- 13 ha de terrains acquis, mis en valeur et ouverts au public. Dans l'espace naturel de proximité du Restic :

Un cofinancement Brest métropole océane 55 %, Conseil général du Finistère 45 % et Région Bretagne (voies vertes ; 27%)

Contact presse

Laurent Bonnaterre

02 98 00 82 05

contact-presse@brest-metropole-oceane.fr